

devront pas être abîmés et seront toujours propres; les types devront être fondus à la dimension exacte sans bavures, ni soufflures; le verrou du coin normal devra coulisser sans jeu ni dureté dans son guide. Les tiges des coins de transfert devront être revenues complètement en arrière avant que la lame de moule entre en action et les écrous de l'extrémité des tiges de transfert ne devront pas être desserrés. Le coin de transfert des espaces devra être correctement réglé. Les coins de justification devront retomber aux positions déterminées et la dent d'arrêt (12D) des coins de justification ne devra pas être desserrée. La lame de moule devra coulisser librement.

Les lignes sortiront sur mauvaises justifications si la justification du clavier n'a pas été bien prise ou si un tambour de justification abîmé ou d'un autre set a été utilisé. A la fondeuse le résultat sera identique si le coin normal utilisé est abîmé ou d'un autre set. Il y a d'autres causes avec une machine mal réglée. Les moules devront toujours être maintenus en bonne condition de fonctionnement.

Si la machine produit des caractères abîmés ou marqués voir au chapitre " FONTE DE CARACTÈRES ERRONÉS ".

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR LES FONDEURS

Les réglages de la machine ne devront pas être modifiés et *il est formellement interdit de limer ou modifier une pièce quelconque de la machine*, de même qu'il ne faudra jamais employer de la toile émeri pour le nettoyage d'une partie quelconque de la machine.

Chaque matin, avant de mettre en route, huiler le bloc de crosse, nettoyer la face des matrices et du moule avec un chiffon propre et non pelucheux, examiner les cônes des matrices qui doivent être parfaitement propres. S'assurer que le plongeur-centreur entre bien au centre du cône des matrices et que les tiges d'entraînement du châssis ne sont pas desserrées. Si le pont a été enlevé pour nettoyage du bloc de crosse, l'alignement devra être vérifié à nouveau avant de fondre de la composition. Lors d'un changement de moule, souffler l'eau restant dans les canalisations